

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Code produit : **938**

Nom du produit : **Phénolphtaléine**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée**

Utilisations identifiées : Réactif à usage laboratoire

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25  
courriel : [info@dujardin-salleron.com](mailto:info@dujardin-salleron.com) - site : [www.dujardin-salleron.com](http://www.dujardin-salleron.com)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

**SECTION 2. Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance/du mélange**

**Classification (Règlements (CE) N° 1272/2008)**

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Cancérogénicité, catégorie 1B, H350

Mutagénicité pour les cellules germinales, catégorie 2, H341

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

Pictogrammes de danger



Mentions d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H350 Peut provoquer le cancer.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Aucun à notre connaissance dans les conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

**Nature chimique :** Solution hydro-alcoolique

**3.1 Substance :** non applicable

**3.2 Mélange :**

**Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

*Nom Chimique (Concentration) :*

*Phénolphtaléine (≈ 1%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
77-09-8	201-004-7	01-2119498295-24 0000	Cancérogénicité, catégorie 1B, H350 Mutagénicité pour les cellules germinales, catégorie 2, H341 Toxicité pour la reproduction, catégorie 2, H361

*Alcool éthylique (Éthanol) (≥ 71% - < 73%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
64-17--5	200-578-6	01-2119457610-43 xxxx	Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.

En cas d'ingestion : faire boire immédiatement de l'eau (maximum 2 verres). Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistant à l'alcool, poudre sèche, eau.

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour ce mélange.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de gaz de combustion ou vapeurs toxiques : monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### 5.4 Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

## 6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Éliminer de façon adéquate. Nettoyer soigneusement la zone affectée. Collecter dans des récipients appropriés, fermés pour élimination.

## 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler le mélange

Respecter les mises en garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène :

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé, loin des sources de chaleur et d'ignition.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

*Ethanol (64-17-5)*

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1.000 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	Limite indicative
	Valeur Limite Court Terme	5.000 ppm 9.500 mg/m <sup>3</sup>	Limite indicative
<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>			
DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	1900 mg/m <sup>3</sup>
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par voie cutanée	343 mg/kg Poids corporel
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	950 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, court terme	Effets locaux	par inhalation	950 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par voie cutanée	206 mg/kg Poids corporel
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	114 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par voie orale	87 mg/kg Poids corporel

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénohphtaléine

V 16.3



## Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

## Concentration prédite sans effet (PNECs)

*Ethanol (64-17-5)*

Eau douce	Sédiment d'eau douce	Eau de mer	Sol	Dégagement intermittent d'eau	Station d'épuration des eaux usées	Oral
0,96 mg/l	3,6 mg/kg	0,79 mg/l	0,63 mg/kg	2,75 mg/l	580 mg/l	720 mg/kg

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuel.

Voir section 7.1.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

contact total : Matière des gants : Caoutchouc nitrile  
Épaisseur du gant : 0,11 mm  
Temps de pénétration : > 480 min

contact par éclaboussures Matière des gants : Caoutchouc nitrile  
Épaisseur du gant : 0,11 mm  
Temps de pénétration : > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

#### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : A

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	d'alcool
Seuil olfactif	aucune donnée disponible
pH	env. 5 à 20°C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



Point de fusion	aucune donnée disponible
Point d'ébullition	aucune donnée disponible
Point éclair	21°C (Ethanol 70%)
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	liquide et vapeur inflammables
Limite d'explosivité, inférieure	3,5% (V) (Ethanol 96%)
Limite d'explosivité, supérieure	15% vol (V) (Ethanol 96%)
Pression de vapeur	env. 59 hPa à 20°C (Ethanol 96%)
Densité de vapeur relative	aucune donnée disponible
Densité relative	aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage n- octanol/eau	log Pow : -0.31 (Ethanol 96%)
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	1,2 mPa (20°C) (Ethanol 96%)
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs (cependant des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former)
Propriétés comburantes	non applicable
9.2 Autres données	
Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible
Constante d'Henry	aucune donnée disponible

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes standard (température ambiante)

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

(Ethanol 96)

Danger d'explosion/réactions exothermiques avec :

hydrogène peroxyde, perchlorates, acide perchlorique, Acide nitrique, mercure(II)-nitrate, acide permanganique, Nitriles, peroxydes, Oxydants forts, composés nitrosylés, Peroxydes, sodium, Potassium, halogène oxydes, hypochlorite de calcium, azote dioxyde, oxydes de métaux, hexafluorure d'uranium, iodures, Chlore, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, oxydes alcalins, Oxyde d'éthylène, Acide nitrique, avec, permanganate de potassium

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

composés halogène-halogène, chrome(VI) oxyde, chromyle chlorure, Fluor, hydrures, Oxydes de phosphore, platine

### 10.4 Conditions à éviter

Réchauffement, flammes nues et étincelles

### 10.5 Matières incompatibles

Caoutchouc, matières plastiques distinctes

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

#### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité dermique aiguë*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë par inhalation*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Effet irritant et caustique

*Irritation primaire de la peau*

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

*Irritation des yeux*

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

*Irritation des voies respiratoires*

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

*Sensibilisation*

En cas de contact avec la peau

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

Aucune donnée disponible

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

*Cancérogénicité*

Cancérogène

*Mutagénicité / Génotoxicité*

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

*Toxicité pour la reproduction*

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

*Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible

### 11.2 Informations supplémentaires

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Composants

*Phénolphtaléine*

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 : aucune donnée disponible

Peut provoquer une irritation gastro-intestinale. Laxatif. Cathartique. Peut provoquer une purge, un collapsus et une baisse de la tension artérielle, une éruption cutanée prurigineuse. Peut être mortel en cas d'ingestion en grandes quantités.

*Toxicité aiguë par inhalation*

Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires.

*Irritation de la peau*

Non classé comme irritant, mais peut être dangereux par absorption cutanée.

*Irritation des yeux*

Faiblement irritant.

*Sensibilisation*

Aucun effet de sensibilisation connu.

*Effets CMR*

*Cancérogénicité :*

Cancérogène avéré

IARC : classifié groupe L3.

*Génotoxicité in vivo*

Test micronucleus Souris

Résultat : positif.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



## *Génotoxicité in vitro*

Test de Ames Salmonella typhimurium

Résultat : négatif

Test d'aberration chromosomique

Résultat : positif.

## *Toxicité pour la reproduction :*

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## *Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible.

## *Autres indications*

Manipuler la substance avec grande précaution.

## *Ethanol 96*

### *Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat : 6.200 mg/kg (IUCLID)

Symptômes: nausée, vomissements

### *Toxicité aiguë par inhalation*

CL50 rat : 95,6 mg/kg ; 4 h (RTECS)

Symptômes: faibles irritations des muqueuses

### *Irritation de la peau*

Résultat : pas d'irritation

OCDE ligne directrice 404

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

### *Irritation des yeux*

Aucune donnée disponible

### *Sensibilisation*

Test de sensibilisation (selon Magnusson et Kligman):

Résultat: négatif (IUCLID).

### *Mutagenicité sur les cellules germinales*

#### *Génotoxicité in vitro*

Test de Ames Salmonella typhimurium

Résultat : négatif (National Toxicology Program).

### *Cancérogénicité*

Aucune donnée disponible.

### *Toxicité pour la reproduction*

Aucune donnée disponible.

### *Térogénicité*

Aucune donnée disponible.

### *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

Aucune donnée disponible.

### *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

Aucune donnée disponible.

### *Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible.

### *Information supplémentaire*

Effets systémiques: euphorie

En cas de résorption de grandes quantités: vertiges, ivresse, narcose, paralysie respiratoire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## **SECTION 12. Informations écologiques**

### **Mélange**

#### **12.1 Écotoxicité**

##### *Toxicité aiguë à court terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

##### *Toxicité chronique à long terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

##### *Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

##### *Toxicité chronique à long terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénohphtaléine

V 16.3



*Toxicité aigüe à court terme pour les algues*

*CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition*

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour les algues*

*CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition*

Aucune donnée disponible

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Eviter le rejet dans l'environnement

## Composants

### Phénohphtaléine

*Toxicité pour le poisson*

Aucune donnée disponible

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Daphnia magna: > 4,34 mg/l; 48 h (OCDE Ligne directrice 202)

*Toxicité pour les algues*

Inhibition de la croissance CE50b Desmodesmus subspicatus (algues vertes) : 2,5 mg/l, 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

Inhibition de la croissance CE50r Desmodesmus subspicatus (algues vertes) : > 3,33 mg/l, 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

Inhibition de la croissance NOEC Desmodesmus subspicatus (algues vertes) : 0,57 mg/l, 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

*Persistance et dégradabilité*

Facilement biodégradable

*Potentiel de bioaccumulation*

Coefficient de partage n-octanol/eau: log Pow: 0,9

Une bioaccumulation n'est pas à prévoir

*Mobilité dans le sol*

Aucune donnée disponible

*Résultats des évaluations PBT et vPvB*

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée

### Ethanol 96

*Toxicité pour le poisson*

CL50 Leuciscus idus (ide): 8.140 mg/l; 48 h (substance anhydre) (IUCLID)

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE5 E. sulcatum: 65 mg/l ; 72 h (bibliographie)

CE50 Daphnia magna: 9.268 -14.221 mg/l mg/l; 48 h (IUCLID)

*Toxicité pour les algues*

IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 5.000 mg/l; 7 d (bibliographie)

*Toxicité pour les bactéries*

EC5 Pseudomonas putida: 6.500 mg/l; 16 h (IUCLID)

*Persistance et biodégradabilité*

Biodégradabilité: 94%

OCDE Ligne directrice 301E Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO): 930 - 1.670 mg/g (5 j) (bibliographie)

Besoin théorique en oxygène (ThOD): 2.100 mg/g (bibliographie)

Ratio COD/ThBOD: 90% (bibliographie)

*Potentiel de bioaccumulation*

Coefficient de partage n-octanol/eau : log Pow: -0,31 (expérimental) (bibliographie)

Une bioaccumulation n'est pas à prévoir

*Mobilité dans le sol*

Aucune donnée disponible

*Résultats des évaluations PBT et vPvB*

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

*Information écologique supplémentaire*

En cas d'utilisation appropriée, aucune perturbation dans les stations d'épuration n'est à craindre.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



## SECTION 14. Informations relatives au transport

### Transport par route (ADR/RID)

Numéro ONU	1170
Nom d'expédition des Nations unies	ETHANOL EN SOLUTION
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	non
Code de restriction en tunnel :	D/E

### Transport aérien (IATA)

Numéro ONU	1170
Nom d'expédition des Nations unies	ETHANOL SOLUTION
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	non

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU	1170
Nom d'expédition des Nations unies	ETHANOL SOLUTION
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Pollution marine	non
N° fiche de sécurité	F-E S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention et au recueil IBC  
Sans rapport

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)	WGK 1 (peu polluant pour l'eau)
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit contient une substance classée extrêmement préoccupante : phénolphtaléine (77-09-08) au-dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) selon Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H350	Peut provoquer le cancer
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H361	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénolphtaléine

V 16.3



**ANNEXE** : extrait du scénario d'exposition (ES n° 1) des travailleurs et de l'environnement applicable à l'utilisation professionnelle de la substance éthanol conformément aux exigences du règlement REACH (règlement (CE) n° 1907/2006).

## SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

### 1. Utilisation industrielle (Production pharmaceutique, Matière première cosmétique)

#### Secteurs d'utilisation finale

*SU 3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

*SU 10* Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement

#### Catégorie de produit chimique

*PC19* Intermédiaire

*PC 39* Cosmétiques, produits de soins personnels

#### Catégories de processus

*PROC15* Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de rejet dans l'environnement

*ERC1* Fabrication de substances

*ERC2* Formulation de préparations

*ERC4* Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

*ERC6a* Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

### 2. Scénarios contributifs : conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC4, ERC6a

##### Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 400000 t

##### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit 18.000 m<sup>3</sup>/j

##### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 350

Facteur d'Emission ou de Libération : Air 70 %

Facteur d'Emission ou de Libération : Eau 87 %

##### Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de station de traitement des EU Station municipale

Efficacité 90%

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

##### Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 75000 t

##### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit 18.000 m<sup>3</sup>/j

##### Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 350

##### Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de station de traitement des EU Station municipale

Efficacité 90%

#### 2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange /l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100%

Forme Physique (au moment de l'utilisation) liquide très volatil

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 938

Nom du produit : Phénohphtaléine

V 16.3



## Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

## Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

## Conseils supplémentaires de bonne pratique

Porter des gants adaptés (conformes à EN374) et une protection des yeux

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthode d'Évaluation de l'Exposition
2.1	ERC1		Eau douce	< 0,01	ECETOC TRA
			Eau de mer	< 0,01	ECETOC TRA
			Sol	< 0,01	ECETOC TRA
2.1	ERC4		Eau douce	< 0,01	ECETOC TRA
			Eau de mer	< 0,01	ECETOC TRA
			Sol	< 0,01	ECETOC TRA
2.1	ERC6a		Eau douce	< 0,01	ECETOC TRA
			Eau de mer	< 0,01	ECETOC TRA
			Sol	< 0,01	ECETOC TRA
2.1	ERC2		Eau douce	0,11	ECETOC TRA
			Eau de mer	0,01	ECETOC TRA
			Sol	< 0,01	ECETOC TRA

#### Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthode d'Évaluation de l'Exposition
2.1	PROC15	Long terme, par inhalation, systémique	0,10	ECETOC TRA3
		Long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA3
		Long terme, combiné, systémique	0,10	

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'exposition appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contraire).

### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants : ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterization and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).